



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 mars 2024
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-huitième session

New York, 11-22 mars 2024

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission

sur les travaux de sa soixante-huitième session

Projet de rapport

Rapporteuse : Dúnia Pires do Canto (Cabo Verde)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 17 mars 2023 et du 11 au 22 mars 2024. La Commission a tenu [____] séances (de la 1^{re} à la ____^e séance).

B. Participation

2. Les représentants de [____] États membres de la Commission ont participé à la session. Les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, les observateurs d'États non membres, les représentants d'organismes des Nations Unies et les observateurs d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et d'autres organisations y ont également pris part.

C. Bureau de la Commission

3. Aux 1^{re} et 2^e séances de la soixante-huitième session, le 17 mars 2023 et le 11 mars 2024, respectivement, les membres ci-après ont été élus pour siéger au Bureau de la Commission à sa soixante-huitième session :

Présidence :

Antonio Manuel Revilla Lagdameo (Philippines)

Vice-présidence :

Yoka Brandt (Royaume des Pays-Bas)



Māris Burbergs (Lettonie)
María Florencia González (Argentine)

Vice-Présidente et Rapporteuse :
Dúnia Pires do Canto (Cabo Verde)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

4. À sa 2^e séance, le 11 mars 2024, la Commission a adopté son ordre du jour, paru sous la cote [E/CN.6/2024/1](#), qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :
 - a) Réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives :
 - i) Thème prioritaire : accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles par la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre ;
 - ii) Thème de l'évaluation : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes et des filles (conclusions concertées de la soixante-troisième session) ;
 - b) Questions nouvelles, tendances, domaines d'intervention et approches novatrices des questions ayant une incidence sur la situation des femmes, notamment sur l'égalité entre femmes et hommes ;
 - c) Prise en compte des questions de genre, situations et questions intéressant les programmes.
4. Communications relatives à la condition de la femme.
5. Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social.
6. Ordre du jour provisoire de la soixante-neuvième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante-huitième session.

5. À la même séance, la Commission a approuvé le projet d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [E/CN.6/2024/1/Add.1](#).

E. Documentation

6. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa soixante-huitième session peut être consultée à l'adresse suivante : www.unwomen.org/en/csw/csw68-2024/official-documents.
